Tempête Xynthia

L'île d'Oléron dévastée par un raz de marée

À l'heure de pleine mer, une vague de plus d'un mètre cinquante a pris l'île en tenaille en la remontant du sud au nord.

La tempête Xynthia, qui s'est abattue sur le littoral atlantique dans la nuit du 27 au 28 février, a poussé ses vents violents et destructeurs jusqu'en Allemagne. Bilan : plus de cinquante morts en France et d'importants dégâts matériels, principalement sur les côtes de Charente-Maritime et de Vendée.

La conjonction de vents orientés sud/sud-ouest atteignant les 160 km/h et d'un haut coefficient de marée (102) a créé un effet de surcote formant un raz de marée qui a dévasté tout le littoral – l'intérieur des terres a été préservé. Malgré des vents moins violents qu'en 1999, le littoral a subi des dégâts encore plus considérables. Sur l'île d'Oléron, les effets dévastateurs ont été particulièrement ressentis dans les communes du Château d'Oléron, de Saint-Trojan et de Boyardville dont une habitante est décédée.

À l'heure de pleine mer, une vague de plus d'un mètre cinquante a surpris, vers les quatre heures du matin, les autorités qui sécurisaient l'accès au viaduc d'Oléron balayé par des vents violents. Elle a pris l'île en tenaille en la remontant du sud au nord.

Denis Claisse

Le Bout, un bar de Boyardville sous les eaux.

À Saint-Trojan-les-bains

La vague est passée au-dessus de la jetée du fronton de mer. Elle a inondé une partie du village, transformant le terrain de foot en lac, et l'aire de jeux en piscine. La scène de la salle des fêtes – où s'est déroulée une représentation du festival de théâtre du CAES – baignait dans l'eau. En remontant le long des plages de Grand-Village, des Allasins et de Vert Bois, la même vision de désastre : dunes ravinées à grand coup de bélier, plages inaccessibles souillées par les troncs d'arbres, les détritus, les plaques d'asphalte.

Au Château-d'Oléron

Des détritus et des casiers d'ostréiculteurs jonchaient la départementale, entre le viaduc et la commune d'Ors. Ici et là, une barge échouée sur le bord de la route, des cabanes d'ostréiculteurs éventrées. Bien connue des vacanciers du CAES, la fameuse route des huîtres, qui s'étend de La Baudissière aux Allards, a été recouverte par les eaux. Une fois encore, les ostréiculteurs payent un lourd tribut à la tempête.

Boyardville

Attachée à notre centre de vacances de la Vielle Perrotine, cette commune a subi de lourds dégâts matériels. Surprise dans son sommeil par la brusque montée des eaux, une octogénaire est décédée. La mer a rompu, en plusieurs endroits, la digue qui borde le chenal de La Perrotine. Une trouée de plus de vingt mètres a coupé la route d'accès, à la hauteur du chantier naval devenu – pour un temps – une île.

La mer s'est engouffrée par cette ouverture inondant toute la partie du village côté Fort Royer. La vague a débordé au-dessus des quais du port immergeant, en partie, le centre du village. Plus en amont, derrière le pont traversant le chenal, la berge a cédé et l'eau a submergé toute la partie nord. Du jamais vu de mémoire de Boyardvillais, un véritable cataclysme. Les maisons garderont longtemps les stigmates de cette catastrophe. ■

Denis Claisse

Franck Ingremeau, directeur de la Vieille Perrotine

« La mer a inondé en partie le village mais les dégâts sont très localisés »

Directeur du centre de vacances CAES de l'île d'Oléron, Franck Ingremeau a vécu de l'intérieur la tempête Xynthia. Avec son équipe, il met tout en œuvre pour accueillir les vacanciers cet été. Grâce à leur action, le village a ouvert, comme prévu, à Pâques.

S'étendant sur 35 hectares, le village de vacances de la Vieille Perrotine s'ouvre sur l'océan Atlantique. À quel moment, avez-vous pris conscience qu'avec la tempête Xynthia, la mer allait envahir une partie du village ?

Franck Ingremeau : Dans la nuit du 27 au 28 février, j'ai très peu dormi à cause du vent et du bruit des vagues. Je suis sorti vers quatre heures et je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup d'eau. Vers sept heures, à la lumière du jour, j'ai constaté que la mer avait envahi le village. Sans trop m'inquiéter, car l'inondation était localisée dans les prés des chevaux jusqu'à la route. Ensuite, je me suis rendu en voiture au fond du village. Là, j'ai vu qu'il y avait beaucoup d'eau. Nous avons été inondés par l'arrière, côté camping. À cause d'une digue qui a cédé au niveau du chenal d'Arceau. Mon premier réflexe a été d'ouvrir les écluses, puisque nous étions en marée descendante. Ensuite, j'ai pris des photos pour constater les dégâts à l'intention de l'assureur du CAES.

Avec le gardien, vous logez sur le site. Avez-vous été en danger ?
Pas plus que les autres habitants de l'île. La mer s'est approchée très près de nos habitations, mais sans les infiltrer.

Dès le samedi 27 février, Météo France avait émis un avis de tempête avec un bulletin de vigilance rouge sur les départements de la Charente-Maritime et de la Vendée. Quelles dispositions aviez-vous prises pour sécuriser le village ?
Nous étions en période hivernale, le village a été sécurisé dès la fin d'exploitation en octobre. Les gîtes étaient fermés, les volets clos et le mobilier urbain remisé. Nous sommes habitués à des coups de vent violents en hiver et au printemps. À l'annonce de cette tempête, nous avons redoublé de prudence. Par pressentiment, nous avions baissé, au maximum, tous les plans d'eau. Évidemment, nous étions loin de penser à un événement majeur et de prévoir que la mer allait inonder, en partie, le village.

Pouvez-vous nous dresser un bilan des dégâts ?
Dès le dimanche matin, avec le responsable technique, nous avons évalué les dommages causés aux mobile homes, aux chalets, à la piscine et aux voiries. Puis, nous avons sécurisé tout ce qui pouvait l'être. Nos priorités : évacuer l'eau, neutraliser le réseau électrique, protéger les bâtiments, remettre les tuiles parce que des pluies étaient annoncées. Lundi matin, un plan d'action prioritaire a été établi par l'équipe technique au complet – le responsable Lionel et ses collègues, Robert, Philippe et Mikaël. Nous avons acheté du matériel de pompage, équipé les techniciens pour intervenir dans les zones inondées, actionné les écluses jour et nuit en fonction des heures de marée. Jusqu'au mardi 2 mars, les coefficients de pleine mer sont restés très élevés (116), avec un nouveau risque d'inondation. Ensuite, j'ai informé la présidente du CAES de la situation, et j'ai contacté notre assureur afin d'enregistrer une déclaration de sinistre.

Les assurances prendront-elles en charge les dommages ?
L'expert de la MACIF est venu constater les dégâts. Un bilan partiel a été établi, car les inondations peuvent avoir des conséquences à moyen terme. Les installations techniques de la piscine ont souffert : pompe à chaleur, de circulation, système de commande électronique, armoire électrique. Des structures légères seront à changer : 4 à 5 mobile homes, les planchers des chalets et le circuit gaz du bloc sanitaire 3. Il faudra sécuriser le village, élaguer les arbres, refaire les voiries défectueuses. À ce jour, le préjudice a été estimé entre 300 000 à 400 000 euros.

Aujourd'hui, vous connaissez les zones inondables en cas de tempête. Quelles mesures envisagez-vous pour l'avenir ?
Je vais faire un rapport circonstancié des conséquences de cette catastrophe. Aux élus de prendre les décisions. Cela dit, les dégâts sont très localisés. Le déplacement des mobile homes serait onéreux : il entraînerait la création d'une nouvelle VRD (voiries-réseaux divers). Le plan local d'urbanisme (PLU) est très contraignant pour ce type d'hébergement. Et leur implantation actuelle sur le terrain de camping a fait l'objet d'un plan d'aménagement.

En cas d'alerte rouge, existe-t-il une procédure pour avertir les responsables du centre en période de fermeture ?
Pas à ma connaissance, mais l'équipe actuelle est suffisante pour répondre aux besoins. Et en période estivale, nous avons une cinquantaine de salariés. Les personnels permanents ont reçu une formation de premier secours et ont suivi un stage incendie. Un plan de prévention des risques (PPR) a été mis en place. Il s'agit d'affiner les procédures *ad hoc*. La commission de sécurité inspecte le village tous les ans. Les pompiers ont mis à jour un plan d'intervention.

Denis Claisse

Le village de vacances CAES, La Vieille Perrotine, inondé.

La solidarité est au cœur des actions du CAES. Avez-vous pris des initiatives, en particulier pour Boyardville et ses habitants qui se sont retrouvés sans logement ?
Avec l'accord de la présidente du CAES, j'ai proposé, à la cellule de crise du conseil général de la Charente-Maritime, de mettre à leur disposition – jusqu'à l'ouverture du centre en avril – les vingt gîtes situés à l'entrée du village. Seule une prise en charge du coût électrique était demandée, car notre abonnement en période hivernale s'avère très onéreux.

Cet évènement a-t-il créé des liens entre Oléronais ?
La solidarité entre insulaires est forte. Il y a toujours beaucoup d'entraide et je n'ai pas vu de différence. Mais j'ai assisté à la ronde des curieux qui se délectent des catastrophes. L'accès Boyardville a été fermé par la gendarmerie pendant plus d'un mois pour éviter les pillages.

À quelle date le village pourra-t-il recevoir les vacanciers ?
Le village a ouvert, comme prévu, le dimanche 4 avril pour les vacances de Pâques. Le seul point noir concerne le fonctionnement de la piscine. Le matériel à remplacer est commandé, mais les délais sont longs. Nous mettons tout en œuvre pour être opérationnels aux vacances d'été.

La tempête Xynthia aura-t-elle une répercussion sur le tourisme attendu cet été?
Tous les indicateurs semblent identiques à l'année précédente, selon la Fédération d'hôtellerie de plein air à laquelle nous adhérons. Les structures d'hébergement touristique – hôtels, village de vacances, campings – n'ont pas subi de dégâts. 2009 a été une très bonne année, 2010 semble prometteur.

Quelles seront les nouveautés en 2010 ?
De nouveaux hébergements ont été installés : les « tithomes » – moitié en dur, moitié en toile sans les toilettes et la douche, ils constituent un compromis intéressant entre le mobile home et les tentes aménagées qui étaient à remplacer. Une animation enfance encore plus étoffée. Toute l'équipe sera prête à accueillir les vacanciers, en espérant une météo estivale.

Propos recueillis par
Alexandre Moulin

CAESmagazine est publié par le Comité d'action et d'entraide sociales du Centre national de la recherche scientifique
2, allée Georges-Méliès - 94306 Vincennes Cedex - Téléphone 01 49 57 50 00 - magazine@caes.cnrs.fr
Directrice de la publication : Yannik Hoppilliard. **Directeur de la rédaction :** Denis Claisse.
Comité éditorial : Dominique Ballutaud, Denis Claisse, Yannik Hoppilliard, Chantal Menier, François Rochigneux, Marie-Madeleine Usselmann.
Rédaction : Jean-Pierre Chaucheprat, Yannik Hoppilliard, Laurent Lefèvre, Laurent Mandeix, Alexandre Moulin, Laurent Weinhard.
Impression - Routage : Assistance Printing (France)